



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 108/2026

A LA SOCIETE GLOBAL BROADBAND SOLUTION.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 004/CGPMP/MIN.FINANCES/AON-GG/2026, conclu avec le Ministère des Finances, pour un montant total hors taxe dollars américains cinq cent quatre mille (USD 504 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille cinq cent vingt-huit (USD 3 528), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 01/06/2026

Directeur Administratif et Financier



M. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

0000108